

De Christian Ramio (avec la collaboration d'Amand Guy Leveau) - Reproduction totale ou partielle interdite © Christian Ramio 2022.

Just Henry GAND, inventeur

1871

L'inventeur

Just Henry Gand est né le 25 mai 1824 à Jarville (Meurthe-&-Moselle) et décédé à Baccarat, dans le même département, le 28 mars 1888. Dans les années 1850, il exerçait la profession d'agent-voyer, plus tard, lors du dépôt de son brevet d'invention en 1871, il se déclarait géomètre. On le trouve dans les années 1870/80 comme juré d'assises ou membre du jury d'expropriation de son département, il était alors rentier.

Il devait également être un chasseur reconnu et le journal « *L'Espérance – Courrier de Nancy* » du 5 septembre 1863 reprend un article dont il est l'auteur fleurant bon la bonne société de cette deuxième moitié du XIX^{ème} siècle :

« M. Just Gand écrit de Baccarat au Moniteur : Les sangliers ayant causé des ravages notables sur les territoires des communes de Neuf-Maisons et de Pexonne, des battues ont été autorisées à l'effet de délivrer la contrée de ces animaux nuisibles. Elles ont eu lieu avec la meute et les piqueurs de M. Chevandier de Valdrôme, lieutenant de louveterie de notre circonscription, qui a bien voulu prêter son concours dans cette circonstance. MM. les maires de Neuf-Maisons et de Pexonne devant fournir les traqueurs, M. Bourgaut, garde-général des forêts à Baccarat, désigné pour diriger les battues, convoqua les chasseurs de Baccarat auxquels se joignirent ceux de Cirey et de Bréménil.

La première journée de chasse (25 août), amena la destruction d'un renard et de trois sangliers. Dans la deuxième (27 août), cinq renards et cinq sangliers tombèrent sous le plomb des chasseurs.

Nous avons à signaler deux coups doubles sur des sangliers, l'un fait par M. Emile Gridel, de Baccarat, et l'autre par M. Colment, piqueur de M. Chevandier de Valdrôme ». On notera que le sieur Chevandier de Valdrôme était le directeur de la manufacture des glaces de Cirey, futur ministre de l'Intérieur en 1870.

(Sources : Etat civil des villes de Jarville et Baccarat. « *L'Espérance – Courrier de Nancy* » du 5 septembre 1863. « *Rapports et délibérations - Conseil général du Département de la Meurthe-&-Moselle* » d'août 1883. « *L'Ami du peuple* » du 6 novembre 1887.)

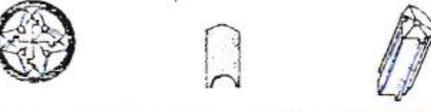
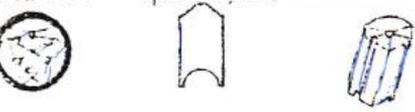
L'invention (dans le texte qui suit les mots sont ceux même du dossier déposé par l'inventeur. Les dessins sont ceux du brevet.)

Brevet d'invention N°93022. Genre de projectiles de chasse aux grands animaux. Brevet d'invention de 15 ans du 31 octobre 1871 par Just Henry GAND, propriétaire, à Baccarat (Meurthe-&-Moselle).

L'invention consiste dans la substitution, comme projectile de chasse de la forme prismatique à la forme sphérique ou cylindrique et en mariant ces projectiles prismatiques réunis en faisceaux au moyen de tenons et de rainures.

La forme prismatique, employée contre les animaux, produit à poids égaux et même distance, par ses angles et ses arêtes tranchantes, une force de pénétration bien supérieure à celle des corps ronds inévitablement à surface unie. Les tenons et les rainures ont pour effet de diminuer et même de régler l'écart des projectiles. Tels sont les mérites de mon invention.

Comme les plombs de chasse connus, mes projectiles varient de poids et permettent ainsi un choix dans une série composée de sept genres. Ici, le rédacteur avoue qu'une description écrite et détaillée serait longue et pourrait bien manquer de clarté, aussi il lui semble plus naturel de renvoyer aux plans et dessins qui accompagnent la présente.

<p>N^o 1. Projectils dits deux de front, quatre pour la charge en deux lits superposés.</p> <p>Section transversale représentant deux projectils dans le canon.</p> <p>Un projectile vu du côté des têtes et rainures.</p> 	<p>N^o 5. Projectils dits quatre de front, huit pour la charge en deux lits superposés.</p> <p>Section transversale représentant quatre projectils dans le canon.</p> <p>Un projectile vu du côté des têtes et des rainures.</p> 
<p>N^o 2. Projectils dits deux de front deux pour la charge.</p> <p>Ce projectile conserve les mêmes dispositions de forme que celui désigné sous le N^o 1, seulement sa longueur est triple, sa tête à facettes ressemble à celle d'un clou et un vide sphérique est ménagé à sa base.</p> <p>Les deux projectils dans le canon, section longitudinale prise sur l'axe.</p> <p>Un projectile vu du côté des têtes et rainures.</p> 	<p>N^o 6. Projectils dits quatre de front quatre pour la charge.</p> <p>Ce projectile conserve les mêmes dispositions de forme que celui désigné sous le N^o 5, seulement sa longueur est double, sa tête à facettes ressemble à celle d'un clou et un vide sphérique est ménagé à sa base.</p> <p>Les quatre projectils dans le canon, section longitudinale prise sur l'axe.</p> <p>Un projectile vu du côté des têtes et des rainures.</p> 
<p>N^o 3. Projectils dits trois de front, six pour la charge en deux lits superposés.</p> <p>Section transversale représentant trois projectils dans le canon.</p> <p>Un projectile vu du côté des têtes et des rainures.</p> 	<p>N^o 7. Projectils dits sept de front, quatorze pour la charge.</p> <p>Section transversale représentant les sept projectils dans le canon.</p> <p>Le projectile central.</p> <p>Un projectile de contour.</p> 
<p>N^o 4. Projectils dits trois de front trois pour la charge.</p> <p>Ce projectile conserve les mêmes dispositions de forme que celui désigné sous le N^o 3, seulement sa longueur est double, sa tête à facettes ressemble à celle d'un clou et un vide sphérique est ménagé à sa base.</p> <p>Les trois projectils dans le canon, section longitudinale prise sur l'axe.</p> <p>Un projectile vu du côté des têtes et des rainures.</p> 	<p>Plans et dessins faits et présentés par l'inventeur Paul Henry Gault Paris le 31 Octobre 1876.</p> 



Tube en carton contenant une provision de ces plombs prismatiques
assemblés autour d'un noyau central.
Les projectiles présentés ici s'apparentent au genre dénommé par l'inventeur
« *sept de front quatorze pour la charge* »